

RAPPORT ANNUEL 2022-2023



EDJ
énergie du Jura



MOT DU PRÉSIDENT

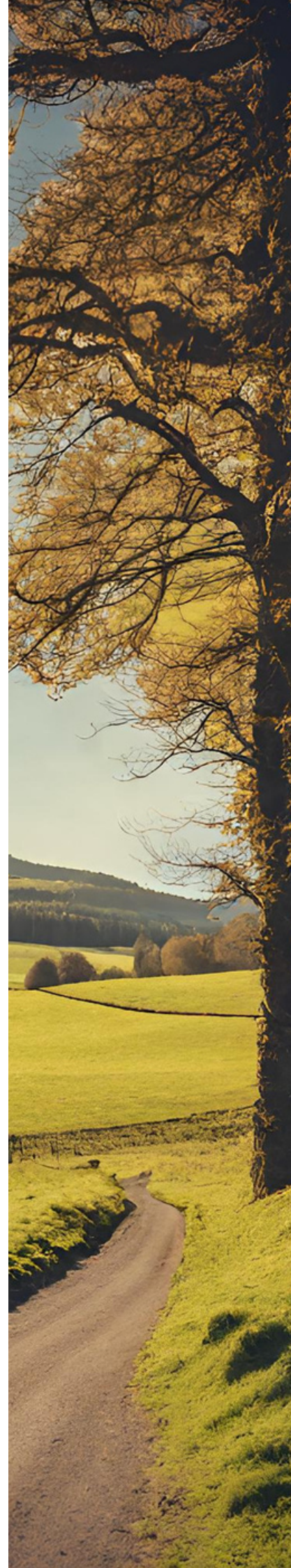
Chers actionnaires, partenaires, et collaborateurs,

Au nom du Conseil d'Administration, je vous adresse ce message avec le rapport de gestion 2022-2023, une année de plus marquée par des défis sans précédent mais également par des avancées significatives pour notre société.

Face à une crise géopolitique persistante affectant directement le secteur de l'énergie - l'Europe doit notamment réorganiser ses marchés de l'électricité et de l'énergie - notre société a su démontrer sa résilience. Conscients des risques de pénurie, nous avons redoublé d'efforts en prenant les mesures adéquates et en œuvrant à la stabilisation des prix de vente, tout en consolidant nos engagements envers nos partenaires et fournisseurs. EDJ a notamment financé les stocks nécessaires pour l'hiver 2022-2023 et renforcé sa capacité à garantir l'approvisionnement continu en gaz naturel de ses clients.

Parallèlement, notre engagement en faveur du tournant énergétique nous a poussé à chercher des solutions pérennes. Le développement du biométhane en collaboration avec notre partenaire Ecobioval Sàrl en est un parfait exemple, illustrant notre volonté de réduire les risques liés à l'approvisionnement tout en contribuant activement à la transition énergétique.

Dans cette optique, l'élargissement de nos activités n'a jamais été aussi crucial. Notre investissement dans les nouvelles énergies renouvelables (NER), ainsi que l'expansion de nos prestations de conseil énergétique, témoignent de notre détermination à jouer un rôle de premier plan dans la transformation du paysage énergétique jurassien. Le recrutement d'un nouveau directeur expert du secteur gazier et d'un ingénieur spécialiste en NER souligne notre engagement à renforcer notre expertise et à innover continuellement.



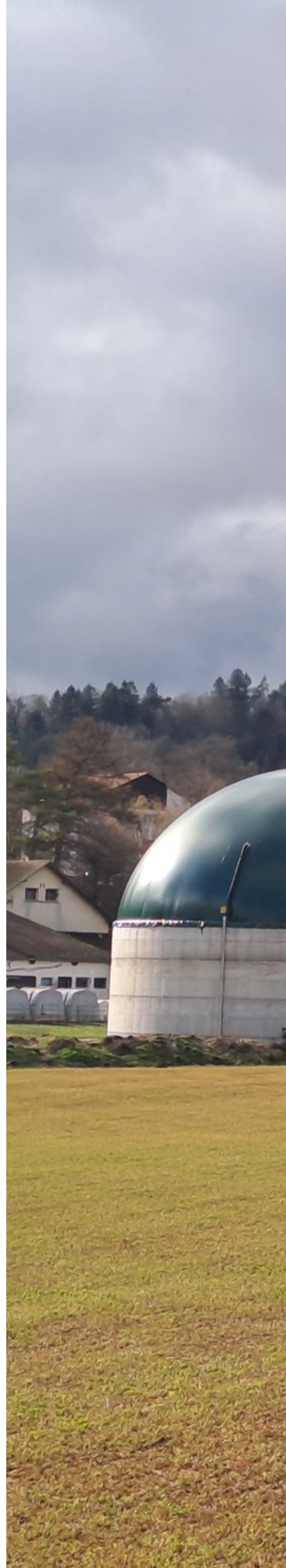
La palette des prestations offertes s'est élargie au financement d'installations photovoltaïques. Notre canton est riche en fermes avec des grands toits exposés au soleil, mais pauvre en moyens à investir. Le modèle de financement EDJ-Solarify permet à tout propriétaire de toit d'équiper son bâtiment de panneaux photovoltaïques et aux investisseurs privés ou institutionnels de réaliser des investissements rentables dans la production d'énergie renouvelable. Le plus grand projet réalisé selon ce modèle à ce jour permet de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 140 ménages, et est financé par des investisseurs provenant de toute la Suisse.

Nous avons également fait face au défi du changement de fournisseur annoncé par Delémont pour le 1er octobre 2023 en menant un processus compliqué qui nécessitera l'arbitrage de l'OFEN lors du prochain exercice. Fort heureusement, le rapprochement en cours d'étude avec RégioGaz SA devrait nous permettre de faire converger les intérêts de notre société avec ceux des clients finaux et des communes de Courroux, Courrendlin, Courtételle et Rossemaison, assurant ainsi la pérennité de nos opérations.

Je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère à notre équipe, dont la motivation et l'engagement ont été la clé de nos succès cette année. Je remercie également mes collègues du Conseil d'Administration pour leur soutien indéfectible et leur vision stratégique.

Ensemble, nous avons navigué à travers ces temps incertains avec une détermination inébranlable. Notre capacité à nous adapter et à innover assurera non seulement notre pérennité mais contribuera également à un avenir énergétique durable pour le canton du Jura.

Diego Brait
Président du Conseil d'Administration



LA SOCIÉTÉ

EDJ Energie du Jura SA (EDJ) a été fondée en 1989 pour contribuer à l'approvisionnement en énergie du canton du Jura suite aux décisions prises par les autorités cantonales et grâce à la collaboration entre secteurs public et privé.

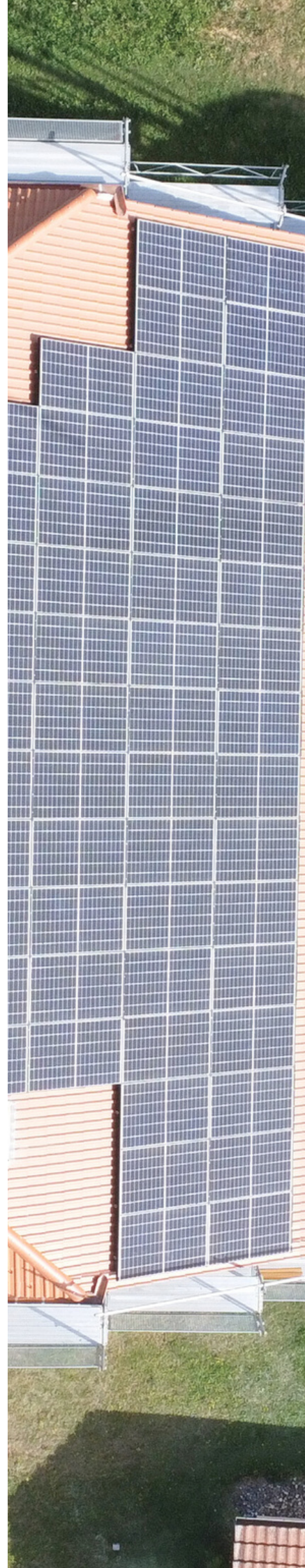
EDJ assure ainsi depuis 1992 l'approvisionnement en gaz naturel de Régiogaz SA, société créée pour desservir la Ville de Delémont et les communes de sa couronne, ainsi que des usines vonRoll de Choindex et Delémont. Depuis 2007, EDJ dessert également en gaz la zone d'activités de Boncourt.

ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Parfaitement en ligne avec son rôle de moteur de la transition énergétique, maillon essentiel de l'approvisionnement en gaz régional, EDJ aborde très concrètement une phase de transition du gaz naturel vers le biogaz.

Par une politique active de partenariats à divers échelons de la chaîne d'approvisionnement, EDJ se dote des moyens de son ambition : couvrir à l'horizon de 10 ans l'entier de la consommation de ses clients par du gaz d'origine renouvelable. Cette option résolument moderne et adoptée par un nombre croissant de gaziers offre une alternative écologiquement et économiquement intéressante à l'abandon prématuré d'infrastructures de transport et d'utilisation pourtant techniquement parfaitement exploitables.

EDJ poursuit également son engagement de promoteur, de facilitateur et d'investisseur dans d'autres technologies d'exploitation des énergies renouvelables indigènes, notamment l'énergie solaire. Par son expertise et son solide réseau de partenaires, elle apporte une plus-value reconnue à l'exploitation du potentiel renouvelable et du gisement considérable d'économies d'énergie disponible dans le Jura.



TEMPS FORTS 2022-2023

VENTES DE GAZ NATUREL

La pénurie énergétique menaçant l'hiver 22-23 n'a finalement pas eu lieu. Cela grâce aux stockages européens bien remplis, aux capacités supplémentaires de gaz naturel liquéfié (GNL) acquises très rapidement et surtout aux températures extraordinairement douces qui ont entraîné une forte baisse de la consommation dans toute l'Europe.

Les acteurs gaziers étaient cependant bien préparés à une éventuelle pénurie. En application de l'Ordonnance du Conseil fédéral du 18 mai 2022, notre fournisseur Gasverbund Mittelland AG (GVM) a pris toutes les mesures nécessaires pour sécuriser le stockage de gaz naturel et garantir des options d'achats supplémentaires.



*Diminution des ventes de gaz
par rapport à l'exercice précédent*

Après leur niveau record de l'été 2022, les prix du gaz naturel ont fortement baissé au cours de l'hiver suivant. Parmi les mesures prises sous l'égide de la Confédération par l'industrie gazière pour mitiger le risque de pénurie d'approvisionnement, EDJ a notamment participé à la constitution de stocks de réserve et à l'acquisition de produits à terme. Ces opérations renforcent le découplage temporel et structurel entre les prix observés sur le marché de gros et ceux praticables vis-à-vis des clients consommateurs.

L'effort d'EDJ à minimiser l'impact de la volatilité de ses prix d'achat sur ses clients se ressent dans les comptes (perte de 300 kCHF) et a conduit à la mise en place d'un tarif de vente annuel par lissage du prix.

Depuis le 1er octobre 2023, la Ville de Delémont, représentant plus de 60% des ventes totales d'EDJ, s'approvisionne auprès d'un autre fournisseur, ce qui impactera fortement les ventes d'EDJ.

L'avenir offre cependant des perspectives réjouissantes puisque EDJ poursuit son étroite collaboration avec la société Régiogaz dont elle assume en mandat la direction depuis 2020, avec comme objectif l'optimisation de la distribution régionale de gaz naturel et la transition progressive vers les gaz renouvelables.

BIOGAZ

Produire du biogaz pour remplacer le gaz naturel dans les réseaux de distribution est devenu une nécessité pour la transition énergétique régionale. Le biogaz offre de multiples avantages, notamment la réduction des émissions de CO₂, la diversification des sources d'énergie renouvelable, l'utilisation des déchets organiques et la croissance économique régionale.

EDJ a défini comme priorité pour ces prochaines années l'injection de biométhane dans son réseau. Le biométhane peut être mélangé au gaz naturel sans nécessiter de modifications du réseau ni des installations client et peut ainsi se substituer progressivement au gaz naturel.

En participant à l'exploitation du potentiel encore disponible sur le territoire cantonal, EDJ prévoit de distribuer un gaz 100% renouvelable à un horizon de 10 ans, renforçant ainsi la sécurité d'approvisionnement et la réduction de la dépendance face aux importations de gaz naturel.



CENTRALE DE COURTEMELON

L'année 2023 marque la construction de la première installation de biogaz agricole qui injecte du gaz renouvelable dans le réseau d'EDJ, les centrales existantes produisant de l'électricité à partir du biogaz. Il s'agit de la première centrale d'injection en Suisse romande.

Le projet de centrale de Courtemelon lancé il y a plusieurs années par le SEOD et porté par la société d'agriculteurs EcoBioVal Sàrl a injecté ses premiers mètres cubes de biométhane le 17 janvier 2024. Elle produira à terme, à partir de lisier, de fumier et de déchets verts, 8 GWh de biométhane par an, qui remplacent près de 25% des achats de gaz naturel par année pour EDJ.

EDJ rachète la totalité du biométhane physique produit ainsi que la plus-value écologique correspondant à la demande des consommateurs raccordés aux réseaux d'EDJ. Dès 2024, les clients d'EDJ et de Régiogaz auront donc la possibilité de bénéficier de biogaz provenant de la centrale de Courtemelon dans la proportion souhaitée.

Une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 23 mars 2024 à Courtemelon afin de fêter cette étape importante vers la décarbonation du réseau de gaz.



Construction de la centrale de Courtemelon - janvier 2023

ENERGIES RENOUVELABLES

Propriétaire de plusieurs grandes installations photovoltaïques dans le Canton du Jura, EDJ est également engagée dans Bio-énerg'Etique SA, centrale de biogaz à Bure.

Actuellement, EDJ met l'accent sur le développement de nouveaux projets avec une stratégie d'investissement ambitieuse qui s'aligne sur son rôle d'accélérateur de la transition énergétique régionale.

Dans cette optique, l'équipe dédiée au développement de projet a été renforcée et EDJ procède à une priorisation des projets en cours de concrétisation. EDJ ne laisse aucune technologie de côté et évalue notamment l'éventualité d'investir dans la production hydraulique.



Production hydraulique: Seuil et passe à poisson



Production des installations photovoltaïques propriétés d'EDJ en 2022-2023, équivalent à la consommation en électricité de 330 ménages

EDJ met également ses compétences au service des propriétaires de bâtiments, de collectivités publiques et d'entreprises pour la réalisation de nouveaux projets énergétiques.

Pour ouvrir au plus grand nombre l'opportunité de participer à la transition énergétique, EDJ a concrétisé un partenariat avec la société Solarify permettant l'affectation de toits jurassiens, la participation active des installateurs locaux et la perspective de rentabilité financière pour des investisseurs soucieux de l'environnement.

PARTENARIAT EDJ - SOLARIFY

Le concept permet à toutes et tous d'investir dans des panneaux solaires de manière rentable, même sans être propriétaire immobilier. En parallèle, les propriétaires de grands toits qui n'ont pas le financement nécessaire ou la volonté d'installer et de s'occuper eux-mêmes de l'installation retrouvent des avantages financiers

En 2022-2023, quatre installations ont été concrétisées dans le cadre du partenariat avec Solarify pour une production totale de 898 MWh correspondant à la consommation en électricité d'environ 225 ménages.

Les investisseurs intéressés ont la possibilité d'acheter des panneaux solaires sur les toits disponibles dans le Jura. Ils reçoivent ensuite tous les trois mois le bénéfice de la vente de la production de "leur" panneau. De plus, les panneaux solaires peuvent être revendus à tout moment au prix de leur valeur résiduelle.



En avril 2023, EDJ a organisé un événement pour inaugurer la plus grande installation financée dans le cadre du partenariat.

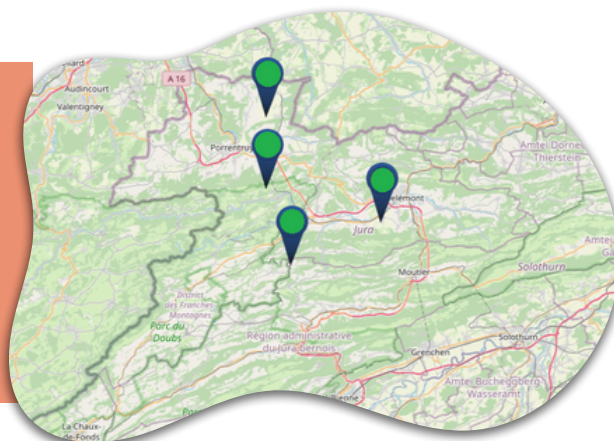
EDJ poursuit activement la recherche de toits pour permettre la réalisation de nouveaux projets qui n'auraient probablement pas été initiés dans d'autres conditions.

1.6 MCHF

Financement apporté par les propriétaires des panneaux en 22-23

PROJETS FINANCÉS

Saulcy: 47 kWc
Bonfol: 552 kWc
Courtételle: 227 kWc
Courtemaury: 73 kWc



CONSEILS ÉNERGÉTIQUES

EDJ réalise des expertises énergétiques telles que le CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), l'audit d'efficacité électrique PEIK destiné aux PME, la convention d'objectifs act destinée aux gros consommateurs ou le conseil "chauffez renouvelable" pour le producteur de chaleur.

Les collaborations formalisées avec divers prestataires concrétisent le rôle d'EDJ en tant que partenaire idéal des entreprises et collectivités jurassiennes dans le développement de mesures promouvant une utilisation économe de l'énergie.

EDJ a obtenu du Canton des mandats de prestations de conseil énergétique, notamment pour la réalisation d'une étude technique et financière de remise en service de quatre centrales hydrauliques identifiées et l'analyse des plans d'actions communaux soumis à la RCJU par les communes jurassiennes.

EDJ développe continuellement de nouveaux partenariats pour répondre aux besoins de ses clients dans des domaines de plus en plus spécifiques.

PEIK

L'énergie, c'est de l'argent



chauffezrenouvelable



EDJ et la Banque Cantonale du Jura ont développé en partenariat un programme de conseils énergétiques pour soutenir les propriétaires dans leurs travaux de rénovation et isolation. Des conseils ciblés sont ainsi proposés, notamment concernant l'installation de panneaux photovoltaïques et bornes de charge ou encore du passage d'un chauffage à énergie fossile à une alternative renouvelable.

Les conseils sont réalisés par des experts CECB® certifiés du Canton du Jura et Moutier, partenaires du programme.



ORGANES ET DIRECTION

EDJ est constituée en société anonyme dont le capital-actions de 7'425'000 francs, divisé en 990 actions de 7'500 francs chacune, est détenu par des actionnaires représentant les secteurs public et privé : BKW Energie SA (41,0 %) ; la République et Canton du Jura (33,7 %) ; la Ville de Delémont (10,1 %) ; des institutions para-publics telles la Banque cantonale du Jura (4,1 %), l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (2,1%) et Régiogaz SA (0,5 %) ; les communes de Courrendlin (1,0 %), Courroux (1,0 %), Haute-Sorne (0,5 %), Courtételle (0,5 %) et Rossemaison (0,5 %) ; des banques telles que le Crédit Suisse (3,9 %) et la Banque Valiant (1,0 %), ainsi qu'EDJ en propre (0,1 %).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président* Diego Brait, chef Région Jura BKW, Courrendlin (2)

Vice-Président Gabriel Voirol, pharmacien, Porrentruy (1)

Membres Marie-Laure Chapatte, responsable RSE Banque Cantonale Neuchâteloise, Courchapoix (1)
Jean-Luc Jolliet, responsable participations BKW, Wohlen bei Bern (2)
Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale, Delémont (3)

DIRECTION

Directeur Enrico Riboni, ingénieur EPFL, Chézard-St-Martin
Depuis le 1er mars 2023

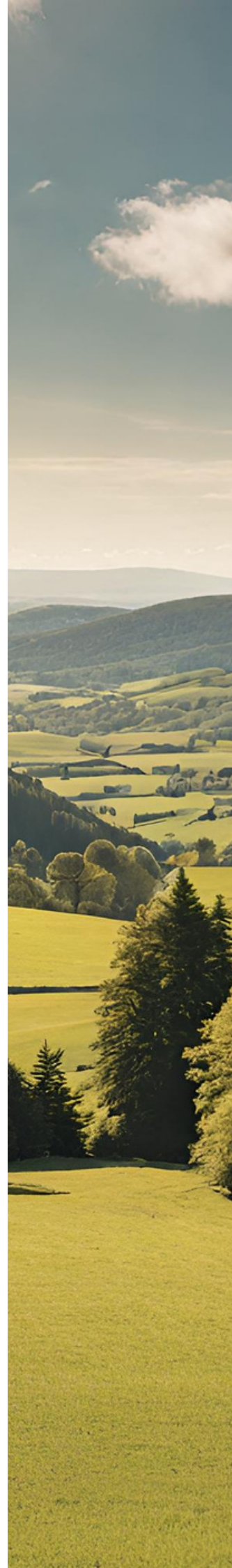
Secrétaire Tina Maurer, économiste, Porrentruy
(hors conseil)

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA, Delémont

*Membres représentant, selon l'art. 16 des statuts:

(1) la République et Canton du Jura, (2) BKW Energie SA, (3) la Ville de Delémont



COMPTES DE L'EXERCICE 2022-2023

RECETTES

La diminution des ventes de gaz de 24% impacte d'autant les recettes sur la vente d'énergie et de rétribution du réseau.

La baisse de production des centrales PV, ainsi que la forte diminution du tarif de rachat de l'électricité par rapport à la moyenne de l'exercice passé, entraînent par ailleurs une diminution des recettes de la production photovoltaïque.

Les prestations pour tiers ont notablement augmenté grâce au développement du portefeuille de clients d'EDJ (prestations ACT) ainsi que de la prestation de recherche de toits Solarify.

CHARGES

Compte tenu du contexte de prix d'achat mouvementé cette année, EDJ a facturé en moyenne un prix inférieur au prix d'achat de gaz auprès de GVM. Il en résulte un manque à gagner d'environ 300'000 CHF, et donc une perte sur le secteur du gaz.

Les charges de personnel augmentent avec l'engagement d'un directeur au 1er mars après 9 mois de vacance et d'un collaborateur supplémentaire à 100% au 1er avril 2023.

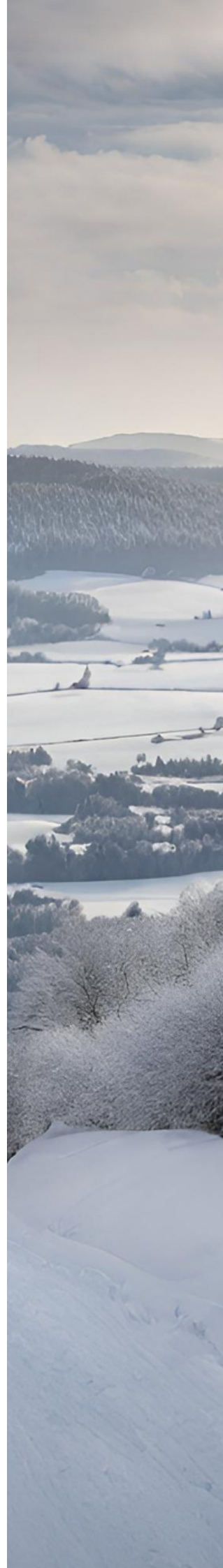
VARIATION DE PROVISION

La provision pour stock de gaz de 180'000 CHF est dissoute.

La provision sur participation GVM est dissoute pour un montant de 53'066 CHF.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le produit exceptionnel de la dissolution de la réserve de fluctuation de GVM diminué de la charge exceptionnelle provenant de la perte de GVM conduit à un résultat exceptionnel de 226'955 CHF. Celui-ci permet de présenter un résultat de l'exercice positif de 201'894 CHF malgré un résultat d'exploitation négatif.



Bilan

	note	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Actif			
Actif circulant			
Trésorerie		7 585 402	3 479 927
Titres détenus à court terme		3 273	3 273
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	808 546	1 186 508
Autres créances à court terme	2	423 096	208 694
Stocks et prestations de services non facturées	3	136 546	3 686 751
Actifs de régularisation	4	153 676	93 586
		9 110 539	8 658 738
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	5	430 600	857 400
Participations	6	3 158 066	3 105 000
Immobilisations corporelles	7	248 354	286 829
Immobilisations incorporelles	8	46 510	51 677
		3 883 530	4 300 906
Total de l'actif		12 994 069	12 959 644
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	9	520 868	1 138 723
Autres dettes à court terme	10	1 993 181	-
Passifs de régularisation	11	553 853	103 468
		3 067 902	1 242 191
Capitaux étrangers à long terme			
Autres dettes à long terme	12	-	1 993 181
Provisions	13	190 000	190 000
		190 000	2 183 181
Total des capitaux étrangers		3 257 902	3 425 372
Capitaux propres			
Capital-actions		7 425 000	7 425 000
Réserve légale issue du bénéfice		166 000	166 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		1 500 000	1 500 000
Propres parts du capital		- 7 500	- 7 500
Réserves propres parts du capital		7 500	7 500
Résultat reporté de l'exercice précédent		443 272	453 268
Résultat de l'exercice		201 894	- 9 996
Total des capitaux propres		9 736 166	9 534 272
Total du passif		12 994 069	12 959 644

Compte de résultat

	note	2023 CHF	2022 CHF
Produits d'exploitation			
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	14	15 803 036	12 892 978
Autres produits d'exploitation	15	243 889	197 437
		16 046 925	13 090 414
Charges d'exploitation			
Charges de matériel, marchandises et prestations	16	- 15 429 616	- 12 491 507
Charges de personnel	17	- 551 631	- 516 128
Autres charges d'exploitation	18	- 253 273	- 218 097
		- 16 234 520	- 13 225 732
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)		- 187 594	- 135 317
Amortissements et corrections de valeurs			
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	19	173 800	- 213 000
Amortissements et corrections de valeurs sur les immobilisations corporelles et incorporelles	20	- 62 212	- 80 712
Variation de provisions sur les participations		53 066	70 000
Variation de provisions à long terme	21	-	300 000
		164 654	76 288
Résultat d'exploitation net (EBIT)		- 22 941	- 59 029
Résultat financier	22	63 328	9 842
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	23	226 955	57 181
Résultat avant impôts		267 342	7 993
Impôts		- 65 448	- 17 989
Résultat de l'exercice		201 894	- 9 996

Annexe

1. Principes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Codes des obligations). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et dissoudre des réserves latentes.

Stocks et travaux en cours

Les stocks et les travaux non facturés sont comptabilisés au coût d'acquisition ou au coût de revient. A la date du bilan, si la valeur vénale nette est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de revient, elle est inscrite au bilan.

Immobilisations corporelles

Le mobilier et les machines de bureau, le matériel informatique et les installations photovoltaïques sont amorties de manière dégressive. Les autres immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire. En cas d'indice de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux frais engagés dans le développement de la centrale de biogaz de Courtemelon (participation au démarrage du projet, y compris prestations propres activées). EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. n'étant pas propriétaire de la centrale mais cette dernière devant à l'avenir contribuer à l'activité de la société, il a été décidé d'activer lesdits frais et de les amortir sur une durée de cinq ans à compter de l'entrée en service de la centrale, prévue ces prochains mois.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

CHF

CHF

	30.09.2023	30.09.2022
1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	30.09.2023	30.09.2022
Créances envers clients	141 679	107 893
Créances envers sociétés proches	31 113	-
Créances envers actionnaires	704 953	1 141 615
Provision pour pertes sur créances	- 69 200	- 63 000
	808 546	1 186 508
2 Autres créances à court terme	30.09.2023	30.09.2022
Autres créances envers tiers	3 096	208 694
Autres créances envers sociétés proches	420 000	-
	423 096	208 694
3 Stocks et prestations de services non facturées	30.09.2023	30.09.2022
Certificats biogaz	136 546	150 326
Stock de gaz	-	3 716 425
Provision sur stock de gaz	-	- 180 000
	136 546	3 686 751

Annexe

4 Actifs de régularisation		30.09.2023	30.09.2022
Actifs transitoires envers tiers		58 113	88 636
Actifs transitoires envers sociétés proches		66 413	-
Actifs transitoires envers actionnaires		29 150	4 950
		153 676	93 586
5 Immobilisations financières		30.09.2023	30.09.2022
Prêts envers sociétés proches		315 000	735 000
Prêts envers actionnaires		115 600	122 400
		430 600	857 400
6 Participations		30.09.2023	30.09.2022
Participation Gasverbund Mitteland AG	Arlesheim	4 806 200	4 806 200
Participation Régiogaz SA	Delémont	5 000	5 000
Participation Bio Energ'Etique SA	Bure	1 100 000	1 100 000
Provisions sur participations		- 2 753 134	- 2 806 200
		3 158 066	3 105 000
Les provisions sur participations se détaillent comme suit :		30.09.2023	30.09.2022
Gasverbund Mitteland AG		- 2 053 134	- 2 106 200
Bio Energ'Etique SA		- 700 000	- 700 000
		- 2 753 134	- 2 806 200

Le tableau ci-dessous montre le détail des participations détenues par EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. :

Sociétés	Sièges	Parts du capital et des droits de votes en %		Capital social	
		30.09.2023	30.09.2022	30.09.2023	30.09.2022
Gasverbund Mitteland AG	Arlesheim	2.28%	2.28%	6 140 000	6 140 000
Régiogaz SA	Delémont	5.00%	5.00%	200 000	200 000
Bio Energ'Etique SA	Bure	25.00%	25.00%	533 000	533 000

7 Immobilisations corporelles	01.10.2022	Entrées	Sorties	Amort.	30.09.2023
Mobilier	1 823	-	-	608	1 215
Informatique	3	-	-	-	3
Installations conduites	24 203	18 570	-	4 277	38 496
Installations photovoltaïques	260 800	-	-	52 160	208 640
	286 829	18 570	-	57 045	248 354
8 Immobilisations incorporelles	01.10.2022	Entrées	Sorties	Amort.	30.09.2023
Développement centrale biogaz	51 677	-	-	5 167	46 510
	51 677	-	-	5 167	46 510

Annexe

9 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	30.09.2023	30.09.2022
Dettes envers des fournisseurs	12 915	37 557
Dettes envers des actionnaires	507 954	36 732
Dettes envers des sociétés proches	-	1 064 434
	520 868	1 138 723
10 Autres dettes à court terme	30.09.2023	30.09.2022
Dettes envers des actionnaires	1 993 181	-
	1 993 181	-

La valeur historique nominale de ce prêt est de CHF 3'166'400. Pour le cas où la provision sur la participation qu'il finance devait être dissoute, partiellement ou totalement, la valeur comptable de ce prêt devrait également être revue, jusqu'à hauteur maximale de la valeur historique mentionnée ci-devant. Il en découlerait alors une charge comptable correspondante. Ce montant sera remboursé sur le prochain exercice.

11 Passifs de régularisation	30.09.2023	30.09.2022
Passifs transitoires envers des tiers	181 073	93 337
Passifs transitoires envers des sociétés proches	360 000	-
Passifs transitoires envers des actionnaires	12 780	10 131
	553 853	103 468
12 Autres dettes à long terme	30.09.2023	30.09.2022
Autres dettes envers des actionnaires	-	1 993 181
	-	1 993 181
13 Provisions	30.09.2023	30.09.2022
Provision pour risques futurs	190 000	190 000
	190 000	190 000
14 Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	30.09.2023	30.09.2022
Produits des ventes de gaz	15 630 842	12 428 887
Produits des ventes de certificats biogaz	16 013	23 607
Produits des ventes de photovoltaïque	156 181	440 484
	15 803 036	12 892 978
15 Autres produits d'exploitation	30.09.2023	30.09.2022
Indemnités-jetons de présence	1 079	2 350
Ventes de prestations	147 743	119 250
Contributions marketing	17 384	18 556
Contributions publiques	28 247	23 630
Prestations propres activées	-	33 651
Prestations Solarify	49 437	-
	243 889	197 437

Annexe

16 Charges de matériel, marchandises et prestations	30.09.2023	30.09.2022
Charges de gaz	- 15 396 859	- 12 452 672
Charges de certificats biogaz	- 13 780	- 18 118
Charges pour prestations de tiers	- 18 977	- 20 717
	- 15 429 616	- 12 491 507
17 Charges de personnel	30.09.2023	30.09.2022
Charges de salaires	- 541 103	- 498 686
Charges sociales	- 3 377	- 4 249
Autres charges du personnel	- 7 151	- 13 193
	- 551 631	- 516 128
18 Autres charges d'exploitation	30.09.2023	30.09.2022
Charges de locaux	- 21 698	- 29 792
Charges d'entretien et réparations	- 60 761	- 57 396
Charges d'administration et d'informatique	- 141 767	- 106 868
Charges d'assurances	- 10 393	- 9 935
Charges de publicité et représentation	- 9 154	- 14 019
Charges de recherche et développement	- 9 500	- 86
	- 253 273	- 218 097
19 Corrections de valeurs sur actif mobilisé	30.09.2023	30.09.2022
Variation de la provision pour pertes sur créances	- 6 200	- 33 000
Variation de la provision sur stocks	180 000	- 180 000
	173 800	- 213 000
Amortissements et corrections de valeurs sur les immobilisations corporelles et incorporelles	30.09.2023	30.09.2022
Mobilier	- 608	- 912
Informatique	-	- 9 600
Installations conduites	- 4 277	- 5 000
Installations photovoltaïque	- 52 160	- 65 200
Développement centrale biogaz	- 5 167	-
	- 62 212	- 80 712
21 Variation de provisions à long terme	30.09.2023	30.09.2022
Provision pour risques futurs	-	300 000
	-	300 000

Annexe

22 Résultat financier	30.09.2023	30.09.2022
Produits d'intérêts	22 545	14 000
Dividendes	49 995	120
Autres produits financiers	2 400	2 400
Charges financières	- 11 612	- 6 678
	63 328	9 842

Les produits financiers au 30.09.2023 comprennent un dividende de CHF 49'875 qui a été traité selon la méthode de la comptabilisation simultanée du dividende (dividende décidé après la date de clôture des comptes de EDJ, ENERGIE DU JURA S.A.).

23 Résultat exceptionnel, unique ou hors période	30.09.2023	30.09.2022
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	586 955	57 181
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	- 360 000	-
	226 955	57 181

Les produits exceptionnels, uniques ou hors période de l'exercice précédent étaient essentiellement composés du gain sur la vente d'une participation.

Les charges et les produits exceptionnels de l'exercice courant sont liés à des modifications contractuelles avec Gasverbund Mittelland AG.

3. Informations complémentaires

1 Emplois à plein temps

Comme pour l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

2 Evénements importants survenus après la date du bilan

La Ville de Delémont a décidé de ne plus s'approvisionner auprès d'EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. dès le 1er octobre 2023. Cette décision aura pour conséquence une diminution considérable du chiffre d'affaires sur le prochain exercice. En lien avec ce qui précède, diverses options sont actuellement à l'étude.

PROPOSITION D'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

Le Conseil d'administration soumet à l'approbation des actionnaires les résolutions suivantes :

1. Approuver le rapport de gestion et le compte de pertes et profits de l'exercice 2022-2023, ainsi que le bilan au 30 septembre 2023, tels que présentés par le Conseil d'administration.
2. Approuver l'affectation du bénéfice résultant du bilan comme suit:

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Résultat reporté au début de l'exercice	443 272	453 268
Résultat de l'exercice	201 894	- 9 996
A disposition de l'Assemblée générale	645 166	443 272

Proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice au bilan

	2023 Proposition du Conseil d'administration	2022 Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	645 166	443 272
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	- 11 000	-
Report à nouveau	634 166	443 272

3. Donner décharge au Conseil d'administration et à la direction de sa gestion pour l'exercice 2022-2023.



EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN APPROUVÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 2024

	12.03.2024 CHF	30.09.2023 CHF
Résultat reporté au début de l'exercice	443'272	443'272
Affectation du bénéfice conformément à la décision de l'Assemblée générale		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Bénéfice reporté	443'272	443'272
Résultat de l'exercice	201'894	201'894
A disposition de l'Assemblée générale	645'166	645'166

Décision de l'assemblée générale concernant l'emploi du bénéfice au bilan

	12.03.2024 Décision de l'assemblée générale	30.09.2023 Proposition du Conseil d'administration
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	645'166	645'166
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	- 11'000	- 11'000
Distribution de dividendes	- 198'000	-
Dividende non versé sur actions propres	200	-
Utilisation proposée par l'Assemblée générale	- 208'800	- 11'000
Report à nouveau	436'366	634'166

Les actionnaires ont approuvé le rapport de gestion et le compte de pertes et profits de l'exercice 2022-2023, ainsi que le bilan au 30 septembre 2023.

Les actionnaires ont approuvé l'affectation du résultat au bilan avec le versement de dividendes pour un montant de 200.- par action.

Les actionnaires ont donné décharge au conseil d'administration pour l'exercice 2022-2023.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de**

EDJ, ENERGIE DU JURA S.A., Delémont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Delémont, 11 janvier 2024

BDO SA

A blue ink signature of Olivier Schaller on a white background with a small red circular logo in the top right corner.

Olivier Schaller

Expert-réviseur agréé

A blue ink signature of Marie-France Aubry on a white background with a small red circular logo in the top right corner.

Marie-France Aubry

Réviseur responsable
Experte-réviseur agréée

Annexe

Comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

